

4 ans
d'action
(((MAI 2007
MAI 2011)))

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

La France avance

A l'automne 2008, la crise économique frappait le monde. La France et les Français ont fait face. Ensemble, nous avons lutté pour que notre pays continue à se réformer et à progresser au milieu des difficultés. Aujourd'hui, la croissance française repart et le chômage commence à baisser.

Depuis quatre ans et malgré la crise, la France avance. Notre pays change, se modernise et se transforme. Il le fait grâce aux efforts de chacun des Français, grâce au courage de tous. Depuis quatre ans, la France s'est remise en mouvement. Les lignes ont bougé. La France, grâce aux efforts des Français a montré qu'elle pouvait se réformer. Notre pays n'est pas condamné à l'immobilisme, ni au déclin.

Le chemin parcouru, ensemble, depuis 2007, n'a pas toujours été facile, mais il est considérable. Au cours

de ces quatre dernières années, la liste des réformes engagées et des changements opérés n'a cessé de s'allonger. Avec une seule obsession : protéger les Français dans un monde de plus en plus dur. Avec un seul but : garder la France au premier rang à l'heure où les équilibres d'hier sont remis en cause. Cette période de réforme compte certainement parmi les plus fécondes depuis les trois dernières décennies.

Ces réformes, les Français les ont attendues longtemps. Ils les ont choisies sans ambiguïté lors de la dernière élection présidentielle de 2007 car le 6 mai 2007, Nicolas Sarkozy a été élu par les Français sur une seule promesse : celle du changement.

Dès les premiers jours du quinquennat, le chef de l'État, le Premier ministre François Fillon, le gouvernement et l'ensemble de la majorité parlementaire ont concentré

leur action sur les sujets fondamentaux de l'emploi, de la sécurité, de l'autorité et du pouvoir d'achat.

À partir de l'été 2008, à la suite d'une crise financière née aux États-Unis, la crise économique la plus grave depuis la Grande Dépression des années 1930 a ébranlé le monde sans épargner notre pays.

Sans renoncer à mettre en œuvre les engagements pris pendant la campagne, Nicolas Sarkozy et le gouvernement ont dû faire face à l'urgence des faillites bancaires, à la chute de l'activité et à la hausse du chômage. Alors qu'il présidait l'Union européenne, c'est au chef de l'État français qu'il est revenu d'organiser la réponse internationale à cette crise sans précédent dans le cadre du G20.

Cette crise a rendu le besoin de réforme encore plus pressant, encore plus urgent à l'instar de la réforme des retraites. Trop longtemps retardée, ou partiellement engagée, elle ne pouvait plus attendre. À cela il faut ajouter que les turbulences monétaires qui ont submergé la Grèce, l'Irlande et maintenant le Portugal, ont fait de la maîtrise de nos finances publiques un

impératif catégorique. C'est donc à coût quasi constant qu'il a fallu engager et poursuivre les réformes.

Dans cette période difficile, les principes d'action fixés par le chef de l'État n'ont jamais varié : encourager le travail plutôt que l'assistanat, protéger les victimes d'agression plutôt que les délinquants, réduire la dépense publique plutôt qu'augmenter les impôts des Français, réaffirmer les valeurs de la République contre le communautarisme, miser sur un développement durable plutôt que sur la décroissance.

Cette volonté de réforme de la majorité présidentielle reste plus que jamais au cœur du travail du gouvernement. En effet, après quatre ans d'activité continue, quatre années de volontarisme politique, l'action du président de la République, du Premier ministre et du gouvernement n'est pas encore arrivée à son terme.

En quatre ans tout n'a pas encore pu être entrepris, tout n'a pas été réussi, mais tout sera mis en œuvre pour apporter aux Français les résultats promis et attendus. C'est pour cette raison que le chef de l'État entend demeurer au service des Français jusqu'à la

dernière minute de son mandat. C'est alors, et alors seulement, qu'un bilan de son action, complet et juste, pourra être dressé.

Comme chaque année, il s'agit ici de présenter un point d'étape, une photographie aussi exacte que possible de l'action du président de la République et du gouvernement, de présenter des faits et uniquement des faits au jugement des Français.

Il s'agit aussi de rendre hommage au courage dont les Français ont fait preuve au cours des quatre dernières années. Changer n'est jamais facile et forcément toujours risqué. Mais au cours de ces quatre dernières années, marquées par tant d'événements imprévus, les Français ont démontré qu'ils étaient un grand peuple, capable d'affronter les urgences du présent, aussi bien que de relever les défis de l'avenir. Un peuple à la hauteur de son Histoire. ■

Sommaire

Protéger les Français	13
Surmonter la crise pour faire baisser le chômage	15
Rétablir l'autorité de la loi	17
Protéger les victimes	19
Maîtriser l'immigration	21
Réaffirmer les valeurs républicaines contre tous les communautarismes	22
Bâtir une France plus juste	25
Réhabiliter le travail	27
Offrir une véritable Sécurité sociale professionnelle à chacun	29
Instaurer une fiscalité plus juste	30
Garantir l'égalité des chances à l'école	32
Donner leur chance à chacun de nos territoires	34

Construire une France moderne	37
Faire de la France une démocratie irréprochable	39
Établir un dialogue social riche et constructif	41
Donner la priorité absolue à l'intelligence et à l'innovation	42
Maîtriser les finances publiques	43
Élargir l'accès de tous à la culture	45
Préparer l'avenir	49
Sauver le système français de retraites par répartition	51
Choisir le développement durable grâce au Grenelle de l'environnement	52
Renforcer la compétitivité de la France	54
Relever les défis de la santé, de la dépendance et du handicap	57
Soutenir les familles	59
Faire respecter la voix de la France	63
Préserver le leadership de la France en Europe	65
Renforcer l'influence de la France dans le monde	67
S'engager pour la défense de nos valeurs	69
Promouvoir une mondialisation plus juste et plus protectrice	70
Rénover notre Défense nationale	73

Protéger les Français)))

Depuis 2007, le gouvernement a eu à **faire face à des menaces de tous ordres pour protéger les Français** : aux défis anciens de la lutte contre la délinquance, du terrorisme ou de l'immigration clandestine, se sont ajoutées des menaces plus récentes sur l'épargne des Français et sur leur niveau de vie.

(Surmonter la crise pour faire baisser le chômage

(((Notre économie commence seulement à sortir de la crise de 2008. Face à cette crise, née aux États-Unis et devenue mondiale, **le président de la République, le gouvernement et les pouvoirs publics se sont mobilisés** :

((**défendre le pouvoir d'achat des Français** : dès le début de la crise, un ensemble de mesures de solidarité ont été actées en faveur des 10 millions de ménages modestes : la suppression des 2^e et 3^e tiers provisionnels pour 2009 pour 5 millions de contribuables, le versement anticipé du RSA de 200 €

en avril 2009 et une prime exceptionnelle de 150 € pour les familles modestes avec enfants. Certes, **le pouvoir d'achat de nos concitoyens a été mis à mal par les difficultés d'emploi et aujourd'hui par la hausse des prix de l'énergie**. Malgré la crise, selon l'INSEE, en 2009 et en 2010, le pouvoir d'achat des ménages a continué de progresser de 1,6 et 1,2 %. **Desserrer la contrainte que la crise fait peser sur le pouvoir d'achat des Français demeure l'un des objectifs économiques majeurs du gouvernement** ;

((**lutter contre la hausse du chômage** : les instruments mis en place à l'occasion de la crise pour soutenir l'emploi ont bénéficié, au total, à **plus de 3 millions de salariés et de demandeurs d'emplois**. L'indemnisation du chômage partiel a été revue pour prévenir les licenciements économiques : plus de 530 000 salariés en ont bénéficié. Par ailleurs, 950 000 contrats aidés ont également permis de maintenir en activité des personnes en situation précaire. Enfin, la suppression des charges pour les nouveaux emplois créés dans les TPE a soutenu 1,2 million d'embauches depuis décembre 2008 ;

((**soutenir l'économie et l'emploi** : c'était l'objet principal du **plan de relance de 35 Mds€**, annoncé par le président de la République en décembre 2008, **centré sur l'investissement et les mesures de justice**. Sans les mesures prises par le gouvernement et injectées dans l'économie dès 2009, la récession n'aurait pas été de -2,6 % mais presque du double (-4,8 % du PIB). **Dans l'automobile** (près de 400 000 emplois directs), la prime à la casse a permis de soutenir le marché en 2009 et en 2010 et d'éviter des pertes industrielles irrémédiables. Quant aux 6 Mds€ qui ont été prêtés aux constructeurs automobiles par l'État contre la promesse de maintenir toutes les usines françaises, ils finiront d'être remboursés cette année. **Dans la restauration** (plus de 930 000 emplois directs), la baisse de la TVA a permis de préserver des milliers d'établissements en difficulté et a contribué à la création de 30 000 emplois depuis 2009 dans le secteur des hôtels-cafés-restaurants. **Dans l'agriculture**, enfin, le plan de soutien exceptionnel d'octobre 2009 aura permis, en octroyant plus de 1,8 Md€ de prêts bonifiés, d'éviter le pire pour plusieurs centaines de milliers d'exploitants. **Au secteur du logement**, le plan de relance a consacré **1,8 Md€**. Avec 334 000

logements construits en 2009 puis 346 000 en 2010, la production n'est pas descendue en dessous du niveau de 2000-2003, limitant ainsi les effets de la crise sur un secteur qui emploie 1,5 million de salariés ;

((**préserver les économies des Français et maintenir le financement de l'économie**. Grâce au plan bancaire français, l'État a évité un effondrement du système bancaire. Début 2011, les banques françaises ont toutes remboursé les fonds qui leur avaient été avancés par l'État. Conformément aux engagements du président de la République, le plan bancaire français n'a pas coûté un centime au contribuable. Au contraire, les intérêts ont rapporté 2,5 Mds€ à l'État. La Médiation du crédit, créée pour l'occasion, a permis de débloquer 3,2 Mds€ de prêts bancaires pour consolider 13 000 entreprises en difficulté représentant un total de 230 000 emplois.

Certes, **la France a connu une récession en 2009, mais grâce à cette politique, elle a pu limiter au maximum l'impact de la crise** : la performance économique française est, en 2009, la moins mauvaise des pays industrialisés : contraction de -2,6 % du PIB,

soit autant qu'aux États-Unis, mais bien mieux qu'en Allemagne (-4,7 %) ou au Royaume-Uni (-5 %). En 2010, **la croissance s'est affermie en France pour atteindre +1,5 %, avant de progresser de nouveau à +2 % en 2011.**

Néanmoins, **la dégradation de l'emploi a été brutale.** Après une phase de baisse sensible du chômage jusqu'à l'été 2008, la crise a conduit à une résurgence du chômage de 22 % entre mai 2007 et fin 2009. Le soutien du plan de relance et la politique de l'emploi ont pourtant permis de **limiter cette hausse du chômage**: selon Eurostat, en deux ans, le nombre de demandeurs d'emploi a crû de 33 % en France, mais de 43 % dans la zone euro, de plus de 50 % au Royaume-Uni, sans mentionner les États-Unis où il a doublé, et l'Espagne où il a plus que doublé (+121 %).

Après une année 2009 très dure en termes de destructions d'emplois, **l'économie française a recommencé à créer des postes en 2010**: +125 000 emplois dans le secteur marchand. Au final, à la fin de l'année 2010, **le taux de chômage commence à refluer**, passant en un an de 9,6 % à 9,2 % de la population active.

Malgré l'amorce d'une baisse du chômage, le gouvernement reste mobilisé. Plus que jamais, l'emploi demeure la priorité absolue de la politique économique. 500 M€, permettant de financer 50 000 emplois aidés supplémentaires, viennent ainsi d'être mis en place au début de l'année 2011.

⌋ Rétablir l'autorité de la loi

Dans un pays de plus de 65 millions d'habitants, la loi et les règles de la vie commune doivent redevenir des repères inviolables qui s'imposent à tous. **Face à la violence qui perturbe notre vie sociale, la vigilance ne doit jamais cesser.** Elle repose d'abord sur l'engagement des 248 000 gendarmes et policiers que comptait notre pays en 2010, et qui sont légèrement plus nombreux qu'en 2002 (247 000).

⌋ Engagée depuis 2002, sous la responsabilité de Nicolas Sarkozy alors ministre de l'Intérieur, la politique de lutte contre la délinquance a connu, depuis 2007, plusieurs étapes nouvelles et déterminantes :

((**le rapprochement de la Police et de la Gendarmerie** sous l'autorité du ministre de l'Intérieur, afin de parvenir à la meilleure coordination opérationnelle des forces de l'ordre sur l'ensemble du territoire. **La police d'agglomération** parisienne est, par ailleurs, **mise en place** depuis septembre 2009. La même réorganisation sera conduite, par la suite, à Lille, Lyon et Marseille ;

((**développement de la vidéo protection.** Près de 35 000 caméras ont été installées en France à ce jour sur la voie publique. Leur nombre doit passer à 45 000 d'ici fin 2011 pour atteindre 60 000 fin 2012 et permettre aux forces de l'ordre de démultiplier leur efficacité au service des Français. À l'horizon 2013, par ailleurs, 25 000 caméras équiperont les trains et les gares ;

((**réorganisation de l'intervention des forces de l'ordre autour de deux priorités claires : la lutte contre les trafics** grâce au renforcement des GIR (groupes d'intervention régionaux) qui ont traité plus de 6 100 affaires depuis leur constitution en 2002. La lutte contre les violences urbaines qui s'appuie sur la

création d'unités spécialisées dans tous les quartiers sensibles. Elle bénéficie notamment de **la création d'un délit spécifique d'appartenance à des bandes violentes** dans la loi du 2 mars 2010 : l'appartenance à une bande violente est désormais considérée comme un délit passible de trois années de prison ;

((**poursuite de la politique de lutte contre la délinquance routière :** en 2010, moins de 4 000 personnes sont mortes sur la route en France. Par rapport à 2002, cela signifie que **la mortalité routière a été divisée par deux et que 20 000 vies ont été épargnées**, grâce à l'implication des ministres de l'Intérieur successifs et depuis 2007 du président de la République qui a fixé l'objectif de moins de 3 000 morts en 2012.

Au final, **la France a connu en 2010 sa 8^e année consécutive d'amélioration de la délinquance générale**, mesurée selon la même méthodologie depuis plusieurs décennies. Le nombre total de crimes et délits constatés a baissé de 17,5 % entre 2002 et 2010. En revanche, il avait augmenté de 15 % entre 1997 et 2002. Par ailleurs, le taux d'élucidation

des crimes et des délits a progressé de plus de moitié : il se situe aujourd'hui à 38 % contre 25 % en 2001.

Certes, cette évolution générale positive ne doit pas en masquer d'autres, notamment **les violences aux personnes qui continuent, quant à elles, d'augmenter, en moyenne de 2,5 % par an depuis 2002**. Là encore, **le développement des violences aux personnes s'est nettement ralenti** - il était en moyenne de 11 % par an avant 2002 -, **mais cette tendance n'en demeure pas moins inacceptable**.

Conscient de ce défi, **le gouvernement n'a jamais cessé de rechercher les moyens les plus efficaces de lutte contre la délinquance** et cela sans aucun tabou, dès lors que la sécurité de nos concitoyens est en jeu. Cela demeure, aujourd'hui comme hier, l'objectif numéro un de l'action du ministère de l'Intérieur.

Protéger les victimes

Le chef de l'État a entendu faire de la protection des victimes l'un des axes majeurs de son action dans le domaine de la sécurité et de la justice. Dans ce cadre, la récidive, où les auteurs connus et jugés de crimes ou de délits reproduisent leurs méfaits, reste inacceptable.

(((Notre société doit faire passer la protection des victimes avant celle des droits des délinquants. Cette orientation majeure a conduit à renforcer les moyens de lutte contre la récidive, en plusieurs temps :

((instauration de peines planchers contre les récidivistes par la loi du 10 août 2007 : les crimes ou délits commis en récidive sont punis d'une peine qui ne peut être inférieure à un seuil fixé par la loi et ne peut plus être aménagée après le prononcé de la condamnation. Depuis l'entrée en vigueur de la loi, près de 30 000 peines planchers ont été ainsi prononcées par les juridictions ;

« création, par la loi du 25 février 2008, d'une « rétention de sûreté » vis-à-vis des criminels les plus dangereux. À la fin de leur peine, les personnes susceptibles de récidiver sont placées, par décision judiciaire, dans un centre dans lequel elles font l'objet, de façon permanente, d'une prise en charge médicale, sociale et psychologique. À l'égard des condamnés présentant une dangerosité moindre, la loi de 2008 a également créé la « surveillance de sûreté » ;

« suivi renforcé des criminels sexuels à la suite de la loi du 10 mars 2010 : les délinquants sexuels ont désormais l'obligation de se soumettre à un traitement.

« L'adoption de la LOPPSI 2 (loi du 14 mars 2011) marque une nouvelle étape dans le combat contre la délinquance :

« désormais des peines planchers pourront être prononcées contre les auteurs de violences aggravées dès le premier acte de violence et sans attendre la récidive ;

« les sanctions sont aggravées contre les auteurs de cambriolages et de vols au préjudice de personnes vulnérables (personnes âgées, femmes enceintes, etc.) ;

« une fermeté absolue prévaudra contre les assassins de policiers et de gendarmes : la réclusion à perpétuité sera désormais assortie d'une période de sûreté incompressible de 30 ans.

Une priorité très claire a été affirmée sur les moyens dévolus à la Justice : c'est l'objet principal de la réforme de la carte judiciaire destinée à ramener le nombre de nos juridictions de 1 206 à 819. Elle restait inchangée depuis plusieurs décennies, tous les gouvernements ayant renoncé à la moderniser. Grâce à l'accroissement parallèle des effectifs de magistrats (+18 % depuis 2002, soit 1 300 juges supplémentaires), cette réforme permettra d'améliorer l'efficacité du service public de la Justice.

La répression accrue de la délinquance et la montée en puissance des moyens de la Justice se sont, enfin, accompagnées de l'ouverture de

13 établissements pénitentiaires nouveaux (Mont-de-Marsan, Roanne, Lyon-Corbas et Saint-Denis de la Réunion, Bourg en Bresse, Béziers, Poitiers, Rennes, Le Mans, Le Havre, Nancy, Lille Annœullin, Sud Francilien), de 3 quartiers de semi-liberté (Aix-en-Provence, Bordeaux et Avignon) ainsi que de 6 établissements pénitentiaires pour mineurs (Meyzieu, Marseille, Porcheville, Quiévrechain, Orvault, Lavalur), entraînant déjà la création de **près de 9400 places nouvelles** fin 2011, sur l'objectif de 13 200 attendu à l'horizon 2017.

(((Enfin, répondant aux inquiétudes des Français en matière de sécurité, le président de la République a annoncé récemment son intention de faire adopter **deux mesures nouvelles majeures d'ici à la fin de l'année 2011** :

((l'introduction de jurés populaires dans les tribunaux correctionnels appelés à statuer sur des affaires graves de violences aux personnes : le projet de loi est en cours de préparation. Il devra être voté à l'été pour une application à compter du 1^{er} janvier 2012 ;

((la réforme du droit des mineurs : il s'agit d'apporter des réponses efficaces à la délinquance des mineurs, en jugeant plus rapidement les délinquants de moins de 18 ans, et en élargissant le domaine des centres éducatifs fermés. Le Parlement l'examinera également l'été prochain.

Maîtriser l'immigration

(((Annoncées à l'occasion de la campagne présidentielle, les premières décisions du gouvernement ont permis une action décisive dans ce domaine :

((regroupement au sein d'un même ministère de l'ensemble des questions migratoires qui étaient auparavant morcelées entre plusieurs administrations. Il s'agit désormais du ministère de l'Intérieur ;

((adoption en 2008, sous la présidence française de l'UE, d'un pacte européen interdisant les régularisations massives de sans-papiers ;

((maîtriser l'immigration familiale : désormais, les migrants pour motif familial doivent disposer d'un logement adapté à la taille de leur famille et des ressources d'un travail, s'engager à respecter les règles et les valeurs de la République, ainsi qu'à apprendre la langue française.

Le niveau de l'immigration régulière est durablement stabilisé. L'an dernier, notre pays a accueilli, de manière régulière, 70 000 étudiants, 80 000 migrants au titre du regroupement familial – en net recul par rapport aux années précédentes –, 25 000 professionnels et admis environ 10 000 réfugiés.

Sur ce dernier point de l'asile, le niveau d'exigence de la France est désormais reconnu : depuis 2007, la moyenne annuelle du nombre de demandeurs d'asile est revenue à moins de 35 000, soit un niveau comparable à celui de la Grande-Bretagne et de l'Allemagne, contre plus de 50 000 au début des années 2000.

La crédibilité de la France dans la lutte contre l'immigration illégale a été restaurée : 145 filières ont été démantelées en 2009 et 183 en 2010.

Les éloignements ont triplé, passant de 10 000 en 2002 à près de 30 000, chaque année, depuis 2008. Au total, depuis 2007, plus de 110 000 personnes ont été reconduites vers leur pays.

Enfin, le dialogue avec les pays d'origine est désormais l'une des clés d'une nouvelle politique destinée à favoriser la mobilité, tout en évitant le pillage des cerveaux et l'immigration illégale. Une quinzaine d'accords de gestion concertée des flux migratoires a été signée en particulier avec le Sénégal, le Bénin et la République du Congo.

(Réaffirmer les valeurs républicaines contre tous les communautarismes

Le gouvernement et la majorité ont entendu marquer leur **attachement aux valeurs de la République**, qui impliquent notamment le respect de la dignité de la femme, en posant **l'interdiction, par la loi du 11 octobre 2010, du port, dans l'espace public, de toute tenue visant à**

dissimuler entièrement le visage, notamment le voile intégral ou la burqa.

Tout comme **l'interdiction en 2004 du port à**

l'école de signes distinctifs religieux a durablement rétabli la laïcité de l'école publique française, il s'agit ici de réaffirmer sans ambiguïté les principes de la République. ■

Bâtir une France plus juste)))

La justice est au cœur du projet présidentiel. Mais la justice que nous défendons, ce n'est pas celle des politiques sociales qui versent dans l'assistanat, de l'égalitarisme qui n'aboutit qu'au nivellement par le bas ou à la fraude aux prestations. **La justice que nous défendons, c'est celle de la récompense du travail, de l'effort et du mérite, de l'égalité des chances pour tous, et de la juste compensation des difficultés de chacun.**

(Réhabiliter le travail

Le travail demeure la source de toute création de richesses. En réduisant le temps de travail hebdomadaire avec les 35 heures et le taux d'activité des seniors par des préretraites massives, la France s'est considérablement et durablement appauvrie. Pire, elle a porté atteinte à une valeur fondatrice de notre cohésion sociale, le travail.

(((Depuis son élection, Nicolas Sarkozy s'est donc appliqué à **réhabiliter la valeur du travail**, minée, par ailleurs, par le développement de l'assistanat :

(((**permettre à ceux qui le souhaitent de travailler plus et de gagner plus** : grâce à la loi TEPA adoptée dès août 2007, **les heures supplémentaires sont exonérées de charges sociales et d'impôts**. En 2008, déjà près d'un salarié sur quatre (5,5 millions) a bénéficié de ce dispositif, soit une redistribution de pouvoir d'achat de l'ordre de 150 € par mois pour un ouvrier qui fait 2 heures de plus par semaine. Après une baisse du volume des heures supplémentaires en 2009, le nombre d'heures supplémentaires est revenu en 2010 à son niveau d'avant la crise : plus de 700 millions d'heures pour un total de 5,3 millions de salariés ;

(((**les possibilités de cumul d'un emploi avec une retraite ont été libérées** : par ailleurs, les préretraites ont été strictement limitées et la mise à la retraite d'office avant 70 ans, supprimée, car ces dispositifs faisaient arbitrairement sortir du marché de l'emploi des salariés riches en expérience et en savoir-faire. Grâce à ces mesures et malgré la crise, **le taux d'emploi des seniors de 55 à 59 ans a augmenté de 4 points en France depuis 2007** pour revenir à la moyenne européenne, soit 60 % ;

((élargir les possibilités pour des salariés volontaires de travailler le dimanche, en percevant une rémunération double de celle d'un jour de semaine, grâce à la loi votée à l'été 2009.

Réhabiliter le travail passe aussi nécessairement par le fait de rendre la reprise d'un emploi toujours plus avantageuse que l'inactivité ou l'assistanat. C'est ce qui a été fait avec la **création du revenu de solidarité active (RSA)**, annoncée par le président de la République, et financée grâce à un prélèvement supplémentaire sur le capital. Le RSA opère aussi une simplification en remplaçant les aides dédiées aux plus modestes (RMI, API).

Fin 2010, plus de 1,8 million de foyers percevaient le RSA : 1,1 million l'ont perçu en remplacement du RMI ou de l'API et près de 700 000 foyers l'ont perçu en complément de revenus d'activité, ce qui leur permet un gain moyen de pouvoir d'achat de l'ordre de 20 %.

((((Enfin, réhabiliter le travail, c'est œuvrer pour un meilleur partage de la valeur ajoutée :

((les avantages des stock-options ont été supprimés : ils sont soumis aux cotisations sociales depuis 2008 et les prélèvements sociaux sur les retraites « chapeau » des cadres et des dirigeants ont été doublés ;

((pour renforcer le pouvoir d'achat aux salariés, la loi du 3 décembre 2008 sur les revenus du travail incite les entreprises à conclure des accords d'intéressement. Elle assouplit encore les dispositifs de participation afin que le salarié puisse choisir lui-même entre l'obtention des sommes distribuées ou leur placement à long terme. Enfin, **cette loi conditionne les allègements de charges sociales des entreprises à la tenue régulière de négociations sur les salaires.**

Au-delà, le président de la République a affirmé un principe simple et structurant : **quand il y a création de valeur, chacun dans l'entreprise doit être associé à son partage.** C'est en ce sens que, l'an dernier, les pouvoirs publics ont demandé aux partenaires sociaux d'engager des discussions. Ces discussions n'ont pas débouché, à ce stade. Si cette situation devait persister, le gouvernement n'aurait alors d'autre choix que d'adopter des mesures législatives.

Offrir une véritable Sécurité sociale professionnelle à chacun

(((Pour accompagner les salariés français **face aux aléas de la vie professionnelle** et aux exigences de mobilité qu'impliquent les parcours professionnels d'aujourd'hui, le président de la République s'est engagé à instaurer **une véritable Sécurité sociale professionnelle**. Cet engagement est mis en œuvre par l'adoption de mesures permettant de :

((**réussir les transitions professionnelles** grâce à **la réforme de la formation professionnelle**, actée par la loi du 24 novembre 2009, qui offre aux plus fragiles les moyens de faire évoluer leurs compétences. Concrètement, avec la création du fonds de sécurisation des parcours professionnels, doté de 900 M€, les demandeurs d'emploi et les salariés peu qualifiés vont pouvoir accéder, chaque année, à des actions de formation. En 2010, première année de mise en place, 260 000 personnes ont pu être formées ;

((**améliorer le reclassement des salariés licenciés** : l'État et les partenaires sociaux ont revu les outils disponibles pour plus d'efficacité. La convention de reclassement personnalisée (CRP) est ainsi devenue l'outil de droit commun d'accompagnement des licenciements économiques, hormis 32 bassins en grandes difficultés où s'applique le contrat de transition professionnelle (CTP). Ces dispositifs garantissent le maintien du revenu antérieur pendant un an et sont assortis d'un accompagnement renforcé des demandeurs d'emploi dans leur recherche. En 2010, ces dispositifs ont bénéficié à 175 000 salariés licenciés. En 2011, ils seront remplacés par un dispositif unique qui couvrira l'ensemble du territoire ;

((**mieux accompagner la recherche d'un emploi grâce à un service public de l'emploi performant**. La fusion entre l'organisme d'accompagnement des demandeurs (ANPE) et celui qui indemnise le chômage (Assedic) offre désormais un guichet unique : Pôle emploi. Malgré un contexte difficile, notamment en 2009, cette fusion a été menée dans un délai record d'un an. 930 sites unifiés ont été

déployés sur le territoire, sans qu'aucun retard ne soit pris dans l'indemnisation des demandeurs d'emploi.

Les droits ont été améliorés par la convention d'assurance chômage, entrée en vigueur en avril 2009 : l'indemnisation des demandeurs d'emploi a été améliorée en abaissant à 4 mois (contre 6 auparavant) la durée minimale de travail nécessaire pour bénéficier de l'allocation chômage.

Pôle emploi a également reçu la mission de veiller **au respect des devoirs des chômeurs** : depuis 2008, tout demandeur d'emploi refusant plus de deux offres valables d'emploi qui lui sont faites s'expose à des sanctions et à la perte de ses indemnités.

(((Instaurer une fiscalité plus juste)))

La France s'est trop longtemps résignée à des niveaux de prélèvements obligatoires parmi les plus élevés au monde et à une taxation confiscatoire des revenus

du travail. Depuis quatre ans, le président de la République a fixé au gouvernement l'obligation de **ne pas augmenter les prélèvements qui pèsent sur les revenus du travail**, et de tout faire, au contraire, pour les faire baisser.

(((Les principales mesures fiscales adoptées depuis quatre ans ont été ciblées sur les classes moyennes et populaires :)))

(((la défiscalisation des heures supplémentaires)))) bénéficie aux plus de 5 millions d'ouvriers et d'employés (un salarié sur quatre) qui en effectuent. Comme chaque année, en 2010, cette mesure a représenté un soutien de plus de 4 Mds€ au pouvoir d'achat des Français au travail ;

(((les droits de successions n'ont été conservés que pour les 5 % des Français les plus fortunés. Pour tous les autres, c'est-à-dire les 95 % des Français les moins riches, **transmettre le fruit d'une vie de travail sans aucun droit de succession est désormais possible**. Il s'agit d'un allègement substantiel de l'ordre de 2 Mds€ chaque année ;

((pendant la crise, **l'impôt sur le revenu à payer en 2009 a été réduit des deux tiers pour les 6 millions de contribuables les plus modestes** à l'impôt sur le revenu, ce qui représente un « coup de pouce » fiscal de plus d'1 Md€;

((la contribution supplémentaire sur les revenus destinée au **financement de la réforme des retraites** a été demandée aux revenus les plus hauts dont le taux marginal d'imposition a été relevé à 41 %.

((Conformément aux engagements de la campagne présidentielle et au Grenelle de l'Environnement, **une fiscalité écologique sur la base du principe « pollueur – payeur » a été progressivement mise en place**, mais sans pénaliser le pouvoir d'achat des Français :

((**le mécanisme du « bonus-malus automobile »** qui permet de récompenser l'achat de véhicules plus économes en énergie a jusqu'à présent versé beaucoup plus (plus d'1 Md€ à ce jour) de bonus qu'il n'a collecté de malus ;

((**le projet de taxe carbone**, suspendu dans l'attente

d'un engagement identique de la part de nos partenaires européens, était entièrement compensé aux ménages sous la forme d'une réduction d'impôt ou d'un chèque vert.

((Enfin, depuis quatre ans, **le gouvernement a souhaité aborder sans tabous l'un des sujets fiscaux les plus difficiles, celui de la fiscalité du patrimoine**. Pour cela, il a d'abord expérimenté le dispositif du bouclier fiscal qui garantissait à chaque contribuable de ne pas être imposé (sur le travail et sur le patrimoine) pour plus de la moitié de ses revenus annuels. Comme pour tous les pays comparables, il s'est toujours agi pour nous de rechercher le bon dispositif fiscal qui concilie deux objectifs importants :

((mettre à contribution le patrimoine pour des raisons évidentes de justice. Du reste, cela a été fait lors de la création du RSA qui a été financé par un prélèvement supplémentaire sur l'épargne à partir de 2009 ;

((ne pas décourager ceux qui réussissent en France et que notre fiscalité a, dans le passé, souvent incités à s'expatrier. La France n'est pas seule au monde

et il existe aujourd'hui une lutte fiscale féroce entre les États. L'attractivité des plus hauts revenus est devenue un enjeu concurrentiel international.

Afin de parvenir à une solution plus juste, le président de la République a décidé de **faire de la réforme de la fiscalité du patrimoine l'un des chantiers majeurs de l'année 2011**. D'ores et déjà, la suppression du bouclier fiscal a été décidée et les travaux se poursuivront jusqu'au vote de nouvelles règles fiscales à la fin du printemps.

(((Garantir l'égalité des chances à l'école

(((Face aux nombreux défis de l'école, le chef de l'État a voulu remettre les valeurs du mérite, du travail et de l'égalité des chances au cœur de sa politique éducative. Elles constituent l'horizon des mesures mises en œuvre depuis 2007 :

(((donner la priorité à la maîtrise des savoirs fondamentaux, avec la réforme de l'école primaire, entrée

en vigueur dès la rentrée 2008. Notre école primaire se transforme en profondeur grâce à de nouveaux programmes recentrés sur l'essentiel : lire, écrire, compter. La mise en place d'évaluations nationales, à la fin du CE1 et du CM2, permet de mesurer l'assimilation des connaissances. Les premiers progrès pourront être relevés à la fin de cette année scolaire. Et pour soutenir justement ces élèves en difficultés, deux heures par semaine d'aide individualisée par petits groupes ont déjà été instituées. Sur l'année scolaire 2009-2010, elles ont bénéficié à 1,3 million d'élèves ;

(((valoriser la formation par alternance comme voie d'excellence : 70 % des jeunes qui ont choisi cette voie, trouvent ensuite un emploi durable. Les mesures de soutien à l'embauche par les entreprises dans le cadre du plan d'urgence pour la jeunesse ont permis de sauver l'alternance pendant la crise. De nouvelles mesures seront prises en 2011 pour porter de 600 000 à 1 000 000, à terme, le nombre de jeunes formés par cette voie ;

(((permettre à chacun de réussir, en donnant plus à ceux qui ont moins : pour « les orphelins de 16h »

a été instauré dans tous les collèges ainsi que dans les écoles de l'éducation prioritaire **l'accompagnement éducatif après les cours (2h, 4 fois par semaine)** : 31 % des collégiens y étaient inscrits l'année dernière. Par ailleurs, afin de donner aux élèves méritants issus de milieux défavorisés les meilleures conditions de réussite, **au moins 300 M€ seront consacrés, dans les Investissements d'Avenir, à la création d'internats d'excellence**. Après l'ouverture de l'internat de Sourdon à la rentrée 2009, 12 nouveaux internats ont ouvert leurs portes à la rentrée 2010, avant d'autres ouvertures prévues en septembre 2011 ; à terme, ce sont plus de 20 000 places qui seront créées ;

((permettre aux parents d'élèves de choisir l'établissement de leurs enfants grâce à l'assouplissement de la carte scolaire. En moyenne, 69 % des demandes ont pu être satisfaites à l'entrée au collège et 65 % à l'entrée en seconde, lors de la dernière rentrée.

Après **la réforme du lycée professionnel**, entrée en vigueur à la rentrée 2009, **ce fut au lycée d'enseignement général et technologique d'être réformé**

en 2010 avec notamment la création de deux heures d'accompagnement personnalisé par semaine pour tous les lycéens, une meilleure orientation, un véritable rééquilibrage des filières au profit notamment de la filière littéraire et une priorité donnée à l'apprentissage des langues.

L'objectif de l'ensemble de ces réformes ciblées sur la réussite scolaire reste de démocratiser profondément l'accès à l'université et aux grandes écoles. Pour mettre fin à la reproduction sociale des élites, Nicolas Sarkozy a rappelé que chaque classe préparatoire dans chaque lycée de France devait se fixer un objectif de 30 % d'élèves boursiers. Il est d'ores et déjà atteint en moyenne.

Dans les mois à venir, enfin, **la sécurité dans les établissements d'enseignement demeurera une priorité des pouvoirs publics**. L'école et les enfants qui la fréquentent n'ont pas à subir les conséquences de phénomènes extérieurs de violence ou de démission parentale. Le gouvernement entend s'atteler au rétablissement de l'autorité dans les établissements scolaires, où les élèves et les équipes éducatives

doivent se sentir en sécurité. À l'égard des parents qui ne feraient pas respecter l'obligation scolaire, la loi du 28 septembre 2010 prévoit de suspendre les allocations familiales lorsque toutes les voies du dialogue ont été épuisées.

(Donner leur chance à chacun de nos territoires

(((Promouvoir l'égalité des chances implique naturellement une action territoriale forte. En effet, certains territoires de notre pays, aussi bien ruraux qu'urbains ou encore ultramarins, concentrent tant de handicaps que le développement apparaît pour eux presque hors de portée et que les Français qui y vivent se trouvent eux-mêmes fortement désavantagés, sinon stigmatisés. Face à ce constat, l'État a engagé de longue date **des politiques structurelles** de cohésion territoriale :

((un aménagement des territoires ruraux autour de projets issus du terrain : mises au point par Nicolas Sarkozy, alors ministre de l'Intérieur et de

l'Aménagement du Territoire, quatre vagues de **pôles d'excellence rurale** ont désormais été mises en œuvre, l'État engageant au total 475 M€. Demain, grâce aux fonds des Investissements d'Avenir (2 Mds€ au total), les territoires pourront également déposer leurs projets ambitieux d'aménagement numérique et de **déploiement du très haut débit** ;

((un vaste plan de rénovation urbaine pour près de 400 quartiers en difficultés : la politique de rénovation urbaine initiée en 2004 est montée en puissance tout au long du quinquennat. D'ores et déjà, plus de 300 000 logements ont été réhabilités, près de 140 000 ont été démolis et un nombre équivalent reconstruit. Sur les 12 Mds€ du plan national de rénovation urbaine, près de la moitié (5,5 Mds€ à fin 2010) a désormais été engagée budgétairement. Partout où elle a été engagée, la rénovation urbaine ne transforme pas seulement l'habitat mais ouvre la voie à une véritable renaissance des quartiers ;

((une orientation forte en faveur du développement endogène dans les départements, collectivités et territoires d'Outre-mer : elle s'appuie

notamment sur la création de zones franches globales d'activité, qui allègent les coûts de fonctionnement des entreprises. Pour accompagner ce mouvement, trois Commissaires au développement endogène ont également été créés et placés auprès de la ministre de l'Outre-mer, avec la charge de permettre, aux Antilles

la création d'un marché unique de plus de 800 000 habitants entre la Guadeloupe et la Martinique ; en Guyane l'ouverture de ce département vers ses voisins ; et dans l'Océan Indien le développement des relations commerciales entre La Réunion et les pays limitrophes du canal du Mozambique. ■

Construire))) une France moderne

(Faire de la France une démocratie irréprochable

Dans le projet présidentiel, Nicolas Sarkozy a souscrit à plusieurs engagements destinés à faire de la France « une démocratie irréprochable ». D'emblée, le **gouvernement a été limité à 15 membres** : il y a toujours 15 ministres pleins dont 5 femmes auxquels s'ajoutent autant de « ministres auprès » et de secrétaires d'État.

(((Par ailleurs, une révision constitutionnelle a été votée le 23 juillet 2008. Elle est l'une des plus importantes qu'ait connue la V^e République depuis 1958 et vise explicitement à corriger les déséquilibres observés jusque-là, encore aggravés par l'introduction du quinquennat en 2000 :

((**les pouvoirs du Président sont mieux encadrés** : le Parlement dispose d'un droit de veto à la majorité qualifiée sur les 52 nominations majeures du chef de l'État : les principales autorités administratives indépendantes (CSA, AMF, Autorité de la Concurrence,

ARCEP, CRE...), de grands établissements publics et de grandes entreprises publiques (EDF, La Poste, RATP, SNCF, RFF, Météo France, Aéroports de Paris, Caisse des dépôts et consignations, Banque de France...), mais aussi France Télévisions, Radio France, etc. En outre, le président de la République ne peut accomplir plus de deux mandats consécutifs ;

((**le Parlement est profondément revalorisé** : il dispose de la moitié de l'ordre du jour, pour examiner ses propositions de loi et pour contrôler l'exécutif. Les moyens de contrainte de l'exécutif (procédure accélérée, article 49-3) sont fortement restreints et la procédure d'examen des textes par les commissions confère à ces dernières une importance considérable ;

((**les droits des citoyens sont mieux protégés** : les justiciables peuvent, depuis le 1^{er} mars 2010, invoquer devant les tribunaux la conformité des lois à la Constitution par l'intermédiaire de la question préalable de constitutionnalité (QPC). En un an, 102 QPC ont déjà été examinées par le Conseil constitutionnel. Tous les citoyens pourront désormais saisir un **Défenseur des droits**, aux pouvoirs élargis.

Enfin, la réforme constitutionnelle de 2008 consacre **l'ouverture de la saisine du Conseil Supérieur de la Magistrature (CSM) aux justiciables**, qui pourront désormais porter à la connaissance de cet organisme des requêtes mettant en cause le fonctionnement de la Justice et susceptibles d'entraîner des **sanctions disciplinaires à l'encontre des magistrats** ;

((les pouvoirs de l'opposition sont considérablement renforcés, la plus puissante commission de l'Assemblée nationale, celle des finances, est notamment présidée par un membre de l'opposition.

Dès les premiers jours de sa présidence, Nicolas Sarkozy a souhaité faire toute la transparence sur le budget de la Présidence. **L'Élysée**, dont la gestion des comptes n'avait jamais été rendue publique, est désormais **entièrement soumis au contrôle de la Cour des comptes**, non pas de manière ponctuelle, mais de façon systématique, soit **tous les ans**. Cette juridiction financière suprême est elle-même dirigée aujourd'hui par un ancien parlementaire socialiste.

C'est pour en finir avec les risques de conflits

d'intérêts que le président de la République a demandé au vice-président du Conseil d'État, Jean-Marc Sauvé, de présider une commission chargée de faire toutes les propositions en ce sens. Un projet de loi sera déposé pour traduire les conclusions de ce travail et mettre en place notamment l'outil principal proposé : l'instauration d'une déclaration d'intérêts comme il existe déjà une déclaration de patrimoine pour les élus.

Le chef de l'État a souhaité que la nécessaire exemplarité des élus et des hauts fonctionnaires soit clairement réaffirmée. Par une lettre du 28 juin 2010 au Premier ministre, les règles les plus strictes ont été édictées concernant le train de vie de l'État et des ministres. Outre **la réduction drastique du nombre des membres de cabinets ministériels, une sévère remise en ordre des logements et véhicules de fonction, le principe d'une stricte séparation (sous peine de sanction) entre la vie publique et la vie privée** a été posé.

Parmi les grandes réalisations institutionnelles du quinquennat figure, enfin, la réforme des collectivités locales, impliquant une meilleure

articulation entre la Région et le Département grâce à la création des conseillers territoriaux en lieu et place des conseillers généraux et régionaux, l'élection des délégués intercommunaux par fléchage sur les listes des conseillers municipaux, et, enfin, la clarification des compétences des différents niveaux de collectivités. **Cette réforme donnera davantage de lisibilité à l'organisation locale et permettra d'économiser des dépenses de fonctionnement.** Cette réforme sera tout simplement la première de l'histoire institutionnelle française à simplifier les niveaux d'administration, sans créer de structures nouvelles.

Établir un dialogue social riche et constructif

Dans une société complexe comme l'est la France d'aujourd'hui, la démocratie politique représentative doit s'appuyer, dans le champ du travail et de la protection sociale, sur une démocratie sociale vivace et des partenaires sociaux impliqués. Le président de la République a toujours souhaité **entretenir un**

dialogue social dense mais sur des bases profondément renouvelées.

À l'occasion de la campagne, Nicolas Sarkozy avait souhaité **refonder la légitimité des syndicats sur des principes plus démocratiques.** Grâce à la loi du 20 août 2008, la représentativité des syndicats et leur poids sont désormais fondés sur les résultats aux élections professionnelles, et non plus sur une présomption de représentativité fixée par un arrêté remontant à 1966. Par ailleurs, un accord collectif n'est valable que si une majorité de syndicats ne s'y oppose pas et si les signataires représentent au moins 30 % des salariés.

Cette ouverture sur le dialogue social n'exclut pas, néanmoins, une très grande fermeté sur l'équilibre indispensable entre le droit de grève des uns et le droit au travail des autres. C'est ce qui a conduit le gouvernement à instaurer par la loi plusieurs dispositions nouvelles **dans les transports et dans l'Éducation nationale : une obligation de service minimum** en cas de grève, mais aussi une obligation de concertation préalable avant tout dépôt d'un préavis.

Ces dispositions n'ont pas supprimé les grèves, mais elles **ont fortement contribué à réduire les conflits sociaux** dans les grandes entreprises de transport (RATP et SNCF). Surtout, ces règles nouvelles ont permis d'éviter que les usagers des transports publics ne soient pris en otage dans des conflits sociaux qui leur sont extérieurs.

(Donner la priorité absolue à l'intelligence et à l'innovation

Les défis de l'université et de la recherche française sont immenses : offrir une formation adaptée et qualifiante aux étudiants, soutenir l'innovation, retrouver l'attractivité et le rayonnement scientifique et intellectuel d'un grand pays comme le nôtre. Dès le début de son mandat, le président de la République a voulu relever ces défis **en proposant aux universités françaises de devenir autonomes**.

Depuis lors, l'autonomie a été plébiscitée par les universités elles-mêmes : elle a été choisie librement par **51 universités sur 84 au 1^{er} janvier 2010**, et l'a

été par 22 universités de plus au 1^{er} janvier 2011. Ce changement de gouvernance manifeste ses premiers effets concrets : plus de souplesse dans le fonctionnement et l'ouverture des bibliothèques, et surtout une plus grande attractivité comme l'illustre le recrutement en 2010 par l'université Paris-Diderot de Georges Smoot, prix Nobel de physique 2006.

Parallèlement à la démarche d'autonomie, **des moyens inédits sont offerts aux universités et à la recherche : 15 Mds€ supplémentaires seront mobilisés d'ici à 2012**, auxquels s'ajoute l'opération Campus dotée de 5 Mds€ et consacrée à des opérations de rénovation immobilière pour une quarantaine d'établissements. Récemment, cette programmation a encore été renforcée par les Investissements d'Avenir, ce qui porte **le total des moyens nouveaux pour l'université sur le quinquennat au chiffre impressionnant de 39 Mds€**.

Les étudiants sont les premiers bénéficiaires de cet effort national : la dépense annuelle par étudiant a fortement progressé de 7 000 euros en 2007 à plus de 10 000 aujourd'hui. Et ces moyens

nouveaux s'accompagnent d'une montée en puissance de dispositifs permettant de soutenir les étudiants les plus modestes et les boursiers dans toutes les formations de l'enseignement supérieur. L'objectif est clair : **que les revenus et le milieu d'origine d'un étudiant ne soient plus jamais des limites à son ambition dans la poursuite de ses études.**

La politique conduite depuis quatre ans est en passe de transformer profondément l'université française et les grandes écoles de notre pays. D'ores et déjà, autour de projets structurants tels que celui de faire à Paris-Saclay l'un des meilleurs pôles scientifiques et technologiques du monde, s'agrègent les plus grandes écoles (Centrale Paris, Normale Sup Cachan, Supélec, Polytechnique et la quasi-totalité de ses écoles d'application, etc.) et Paris 11, l'une des meilleures universités scientifiques françaises, ainsi que les pôles de recherche privés de champions nationaux comme EDF, Thales, Danone, et d'autres entreprises privées.

Maîtriser les finances publiques

Depuis 30 ans, la France n'a plus jamais voté un budget en équilibre. **Avec la crise, le déficit et la dette publics de notre pays ont connu, comme chez tous nos partenaires, une nette dégradation : -7,7 % du PIB de déficit pour 2010 et une dette représentant plus de 83 % du PIB.**

(((Dans ce contexte et alors que certains pays (Grèce, Irlande, Portugal, etc.) rencontraient de sérieuses difficultés de financement, **l'effort de maîtrise des finances publiques françaises, engagé dès 2007, a été poursuivi et amplifié :**

((les premiers résultats de la politique de révision générale des politiques publiques (RGPP) sont là : **7 Mds€ d'économies ont été réalisés en 2011**, ce chiffre ayant vocation à progresser jusqu'à 15 Mds€ en 2013 ;

((d'ici à la fin du quinquennat, **le nombre des**

fonctionnaires de l'État aura été réduit de 150 000 grâce au non-remplacement d'un départ en retraite sur deux. Cette évolution s'est faite sans porter atteinte à la capacité de l'État à accomplir ses missions : le nombre de fonctionnaires est simplement revenu à celui qui était le sien au début des années 1990, avant la dernière vague de décentralisation. En outre, s'ils sont **un peu moins nombreux, les agents publics sont mieux payés** : les fonctionnaires de l'État ont bénéficié de la moitié des économies générées par les suppressions de postes, soit près de 2 Mds€ depuis 2007 ;

((**des réorganisations ont été conduites pour améliorer l'efficacité de nos services publics** : carte judiciaire, bases de défense, fusion des impôts et du Trésor public, réorganisation des services de l'État dans les départements, fusion ANPE-UNEDIC, etc. ;

((**l'effort de maîtrise des dépenses d'assurance-maladie** s'est poursuivi avec, pour la première fois depuis 1997, un ONDAM respecté en 2010.

Dans le cadre européen, le gouvernement s'est engagé à respecter une **trajectoire ambitieuse de retour**

à l'équilibre des déficits publics : -6 % en 2011, -4,6 % en 2012 et -3 % en 2013.

Dans la réforme constitutionnelle de juillet 2008, les lois de programmation des finances publiques ont été créées et l'objectif d'équilibre des finances publiques a déjà été introduit dans notre Constitution. Pour aller au-delà, le Conseil des ministres du 16 mars 2011 a adopté **un projet de loi constitutionnelle** visant à inscrire dans la Constitution la création de « lois-cadres d'équilibre des finances publiques », pluriannuelles, qui programmeront pour une période d'au moins trois ans, les efforts en dépenses et en recettes, à réaliser chaque année.

Ces dispositions nouvelles sont une étape essentielle dans l'amélioration de la gouvernance de nos finances publiques. Elles seront soumises à l'Assemblée nationale et au Sénat avant l'été 2011.

Élargir l'accès de tous à la Culture

La richesse de notre patrimoine et de notre création artistique, le dynamisme de nos industries créatives et de médias, constituent des atouts majeurs pour la France : culturellement bien sûr, mais également sur le plan économique – avec 450 000 emplois, la Culture est au cœur de « l'économie de l'immatériel » – et du point de vue de la cohésion sociale. Depuis 2007, l'action de Nicolas Sarkozy a été tournée vers **trois objectifs principaux** :

(((Élargir l'accès de tous les publics à la Culture :

((un enseignement de l'histoire des arts obligatoire est en place à l'école depuis 2008, au collège et au lycée depuis 2009 et a donné lieu à une épreuve au brevet des collèges en 2010 ;

((la Philharmonie de Paris dont les travaux ont été lancés en 2011 (ouverture en 2014) sera une

tête de réseau pour un nouveau modèle d'éducation artistique et culturelle destinée aux populations les plus éloignées de la musique classique ;

((les grands établissements culturels de l'État se sont engagés dans une politique de délocalisation destinée à rapprocher leurs chefs-d'œuvre de tous les publics : inauguration du **Centre Pompidou-Metz** en mai 2010 (650 000 visiteurs en huit mois), premières étapes du **Centre Pompidou mobile** à l'automne 2011, ouverture du **Louvre-Lens** en 2012, du Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (**MUCEM**) à Marseille en 2013 ;

((la gratuité d'accès aux musées et monuments de l'État (avril 2009) a attiré en 18 mois 2,7 millions de jeunes de 18 à 25 ans et 500 000 enseignants ;

((le nouveau centre des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine, projet de plus de 120 M€, ouvrira en 2012. Parallèlement, la **Maison de l'Histoire de France** (ouverture en 2014) regroupera les 9 musées nationaux déjà consacrés à certaines périodes de notre Histoire et fédérera leur action ;

(((**L'outil numérique** doit être utilisé pour rapprocher la Culture des citoyens. Grâce au Grand Emprunt, les collections de la BNF et le patrimoine cinématographique français pourront être numérisés. Par ailleurs, il est prévu que 7 000 salles de cinéma dont 1 500 salles rurales passent au numérique ;

(((**L'audiovisuel constitue le premier vecteur d'accès** à la Culture : c'est pourquoi le déploiement de la **télévision numérique terrestre (TNT)** a été mis en œuvre rapidement et efficacement. Avant le 1^{er} décembre 2011, grâce à l'action résolue des pouvoirs publics, l'ensemble des Français bénéficieront de 18 chaînes gratuites en qualité numérique.

(((**Protéger le patrimoine et encourager la création :**

(((le budget de **restauration des monuments historiques atteint** 400 M€ par an depuis 2008, ce qui représente une hausse de 25 % par rapport au niveau antérieur ;

(((avec **l'Atelier international du Grand Paris**, installé en février 2010, la création architecturale

a été placée au cœur de la réflexion sur le « vivre-ensemble » dans les grandes métropoles ;

(((**la suppression de la publicité** en soirée sur les chaînes de la télévision publique a permis de sortir le service public de la contrainte d'audience, lui offrant la possibilité d'une programmation ambitieuse, visant la qualité en matière de création. Avec des programmes qui commencent désormais à 20h35, les téléspectateurs du Service public peuvent profiter de la dernière partie de soirée.

(((**Accompagner la modernisation de nos industries culturelles et de médias et leur transition vers l'univers numérique :**

(((s'agissant de la **lutte contre le piratage**, depuis le 1^{er} octobre 2010, l'Hadopi adresse aux abonnés des rappels à la loi pour prévenir le renouvellement de l'infraction et une éventuelle sanction ;

(((s'agissant de **l'amélioration de l'offre légale**, les verrous numériques (DRM) ont été supprimés pour la musique (octobre 2008), les films sont

accessibles en vidéo 4 mois après leur sortie en salle (juillet 2009), une carte « musique jeune » a été lancée (octobre 2010), enfin, un label délivré par l'Hadopi permet désormais d'identifier les offres légales dans le « maquis » numérique (avril 2011);

((des **États Généraux de la presse** écrite ont été tenus

et se sont traduits par un plan de relance triennal qui a porté de 185 à 300 M€ annuels les crédits consacrés au soutien à ce secteur. Ces mesures ont permis d'éviter le pire en 2009 alors même que les recettes publicitaires de la presse chutaient de 18 %. Elles ont aussi encouragé financièrement et juridiquement la migration de la presse papier vers le numérique. ■

Préparer l'avenir



(Sauver le système français de retraites par répartition

(((Dans un domaine aussi essentiel du pacte social que celui des retraites, **le président de la République s'est placé d'emblée sous le signe de la justice et de la responsabilité.** Sujet considérable pour nos concitoyens, la question des retraites n'a commencé à être traitée qu'en 2003, à l'époque par François Fillon, aujourd'hui Premier ministre. Pour garantir l'avenir et la justice de notre système de retraites, il fallait agir de nouveau :

((conformément aux engagements pris pendant la campagne présidentielle, **la revalorisation du minimum vieillesse, de 25 % d'ici 2012, est en cours** : soit un gain de 1 000 euros par an sur la durée du quinquennat. Au 1^{er} avril 2010, pour les retraités les plus modestes, il a progressé de 4,8 %, soit un passage de 677 à 710 € par mois. **En 2012, chaque allocataire du minimum vieillesse percevra 150 € de plus par mois que ce qu'il recevait en 2007.** Il en va de même pour les retraites agricoles et pour

les pensions de réversion : pour les veufs et veuves les plus modestes, au 1^{er} janvier 2010, le taux de la réversion est passé de 54 % à 60 %, soit un gain de 200 € par an ;

((**la réforme des régimes spéciaux de retraite (SNCF, RATP, Banque de France, etc.) a été menée à bien** dès l'automne 2007. Dans un but évident de justice, il s'agissait d'aligner ces régimes de retraite sur ceux de la fonction publique. D'ores et déjà, cette réforme a permis de soulager les comptes des régimes de retraite du secteur public, de 500 M€ d'ici à 2012, puis ensuite de 500 M€ par an au-delà.

Faire preuve de responsabilité en matière de retraites, c'est garantir leur pérennité. Nos régimes de retraite étaient confrontés à une situation intenable : une retraite sur dix n'était plus financée et si nous n'avions rien fait, nous n'aurions plus été capables de payer une retraite sur six à l'horizon 2030. En outre, la crise a accéléré encore ce processus : avec la chute des recettes, le déficit du régime de retraite de 2010 était celui que le Conseil d'Orientation pour les Retraites attendait initialement pour 2030.

Votée au terme d'un processus de concertation intense, **la loi du 9 novembre 2010 portant réforme des retraites organise le sauvetage de notre système de retraites par répartition**. Elle permettra un retour à l'équilibre de nos régimes de retraite à l'horizon 2018. Elle fait le choix du bon sens : on apporte une réponse démographique à un problème démographique, en reportant, de manière progressive, de 60 à 62 ans l'âge légal et de 65 à 67 ans l'âge maximal de départ sans décote.

Pour la première fois dans les pays comparables au nôtre, une réforme lie la retraite à la pénibilité. Si elle s'est traduite par une invalidité, même limitée, elle pourra ouvrir droit à un départ anticipé. Par ailleurs, grâce notamment aux mesures sur les carrières longues, près de 160 000 personnes ayant connu des vies professionnelles plus difficiles pourront partir à la retraite à 60 ans, sur les 700 000 qui prennent chaque année leur retraite.

(((Choisir le développement durable grâce au Grenelle de l'environnement

(((La France s'est dotée dès 2007, avec le **Grenelle de l'environnement, d'un vaste plan destiné à inscrire notre pays dans le développement durable**, pour mieux respecter l'environnement, pour lutter contre le changement climatique et pour anticiper la société de l'après-pétrole et l'épuisement des ressources naturelles. Deux ans plus tard, les engagements sont mis en œuvre et portent leurs fruits :

(((**la rénovation thermique des logements est lancée** grâce au succès de l'éco-prêt à taux zéro (150 000 conclus en 2 ans) et les nouvelles normes de construction (BBC) dans le neuf, partiellement en vigueur dans quelques mois, permettront à chaque ménage de réaliser demain **une économie de 4 000 euros par logement en habitat collectif et 15 000 euros en maison individuelle, sur 20 ans ;**

(((**jamais la France n'a engagé des moyens aussi**

importants en faveur des transports durables. D'ici à 2020, 2 000 kilomètres de ligne à grande vitesse seront réalisés. Quatre lignes seront construites en parallèle à compter de cette année : Tours-Bordeaux, Bretagne-Pays de la Loire, TGV Est 2^e phase jusque Strasbourg et les contournements autour de Nîmes et de Montpellier. Un canal à gabarit international de 110 km - le premier depuis un siècle - sera creusé entre la Seine et le Nord. En outre, 1 600 kilomètres supplémentaires de transports en commun en site propre, notamment des tramways, seront construits, d'ici à 2020. Enfin, un plan fret doté de 7 Mds€ vise à faire passer la part du rail et de la voie d'eau de 14 à 25 % dans le transport de marchandises d'ici 10 ans ;

((les énergies renouvelables connaissent également un très fort développement : elles représentaient en 2010 13 % de la consommation d'énergie, contre 10 % en 2007 (+ 33 % en 3 ans), en ligne avec l'objectif de 23 % à l'horizon 2020. Le parc éolien a déjà triplé et le premier appel d'offres éolien offshore va être lancé en 2011 pour 3 000 MW de capacité. La filière photovoltaïque a, elle aussi, connu un développement sans précédent : le parc installé

aujourd'hui représente 18 fois celui existant au début du Grenelle et, à l'horizon 2020, les panneaux installés représenteront au moins deux fois l'objectif initial du Grenelle ;

((la France se donne également les moyens de préserver la biodiversité : ainsi, depuis l'activation de la clause de sauvegarde contre le maïs transgénique MON 810 début 2008, notre pays s'est doté, avec le Haut Conseil des Biotechnologies, de moyens nationaux autonomes d'évaluation environnementale des OGM. À l'occasion du Grenelle de la Mer, la France a engagé une procédure de classement d'aires marines, destinées à représenter 20 % de l'espace marin français d'ici à 2020. La France est même parvenue à obtenir au niveau international la création de l'IPBES, sorte de « GIEC » de la biodiversité ;

((la fiscalité écologique a fait ses preuves : le bonus/malus automobile a permis à notre pays de se placer en tête des pays industrialisés pour les émissions de CO₂ de ses véhicules neufs. **Elle a vocation à s'étendre** à compter de 2012, avec l'entrée en vigueur de la taxe kilométrique poids lourds sur le réseau non

concedé. Quant à la taxe carbone, afin d'éviter toute distorsion à l'encontre des entreprises françaises, elle sera mise en œuvre dès lors qu'un engagement européen aura été obtenu sur l'instauration d'une taxe carbone aux frontières, permettant de taxer les produits importés de pays qui refusent de réduire leurs émissions de CO2.

Avec un niveau d'émissions de CO2 inférieur de plus de 10 % en 2010 à notre plafond d'émissions défini par le Protocole de Kyoto, **la France est exemplaire en matière de lutte contre le changement climatique.** À l'occasion de la Présidence française de l'Union européenne, notre pays a obtenu l'adhésion de tous les États membres au paquet « climat-énergie » de réduction des émissions en Europe. Le sommet de Cancun en 2010 a permis de consolider les acquis de Copenhague, mais notre pays entend demeurer leader dans ce combat lors de la conférence de Durban, au travers notamment d'une mobilisation contre la déforestation, responsable à elle seule de 20 % des émissions mondiales de CO2.

Enfin, avec **le projet du Grand Paris**, la France se donne une ambition inédite de conjuguer, sur le

territoire de la région capitale, la création de nouveaux pôles d'activités, un profond renouveau architectural et le développement durable, avec notamment la construction d'un vaste réseau nouveau de transports en commun, sur lequel l'État et la région Ile-de France se sont accordés début 2011, pour un investissement supérieur à 32 Mds€.

Renforcer la compétitivité de la France

Notre pays demeure une grande puissance économique, dynamique et attractive. Notre pays reste en 3^e position derrière les États-Unis et la Chine, pour l'accueil d'investissements directs étrangers.

Longtemps, la France a souffert d'un déficit de créations d'entreprises. Depuis plusieurs années, cette tendance s'inverse. Après une première série de simplifications de la création d'entreprises, **le gouvernement a voulu permettre à tous les Français souhaitant s'installer à leur compte de le faire**, en bénéficiant d'un cadre réglementaire et

fiscal favorable : le statut d'auto-entrepreneur a été créé à compter du 1^{er} janvier 2009.

En 2010, le nombre de créations d'entreprises a battu un nouveau record avec 622 000 créations dont 360 000 auto-entrepreneurs. À ce rythme, malgré la crise, **le quinquennat aura vu la création de plus de 2,5 millions d'entreprises**, ce qui constitue une réussite majeure et un profond changement des mentalités dans notre pays.

(((Cependant, **une menace est prise très au sérieux** par le président de la République : **celle d'une désindustrialisation massive de notre pays. Pour faire face à ce risque, le chef de l'État a souhaité structurer une politique industrielle ambitieuse :**

((la France est désormais un pays particulièrement favorable à l'innovation : depuis l'été 2007, en plus des pôles de compétitivité existants, **le crédit d'impôt recherche (CIR) visant à soutenir l'effort de R&D des entreprises a été triplé.** Cette disposition s'ajoute au succès des pôles de compétitivité qui ont permis, depuis leur création par

Nicolas Sarkozy en 2004, de financer 889 projets de R&D représentant 4,6 Mds€, dont 1,1 Md€ a été apporté par l'État ;

((l'attractivité de notre territoire est spectaculairement renforcée par la suppression de la taxe professionnelle qui frappait les investissements. Allégée dès 2009, elle a été totalement supprimée à compter de 2010 : pour les entreprises, **l'allègement fiscal atteint 7,3 Mds€ cette année et sera pérennisé à hauteur de 5 Mds€ chaque année par la suite.** Les collectivités locales voient, par ailleurs, compenser entièrement leurs pertes de recettes ;

((notre pays dispose désormais d'un fonds stratégique d'investissement public, le FSI, créé en 2009 et doté de 20 Mds€, afin de pouvoir prendre des participations dans des entreprises ou des technologies dont le contrôle est considéré comme stratégique pour le développement industriel ou la sûreté de la France. Depuis sa création, plus de 3 Mds€ d'investissements ont été réalisés.

Notre pays a trop longtemps négligé l'investissement au profit des dépenses courantes. Ce faisant, la France a pris le risque de réduire dramatiquement ses perspectives de croissance à long terme. Annoncé par le Président devant le Parlement réuni en Congrès, le 22 juin 2009, au plus fort de la crise économique, le lancement d'un **plan d'Investissements d'Avenir, centrés sur l'intelligence et sur les industries de demain**, vise à reprendre l'avantage dans les domaines les plus stratégiques pour la croissance de demain.

D'un montant de 35 Mds€, **les Investissements d'Avenir** ont fait l'objet de consultations approfondies sur l'initiative de la commission présidée par Alain Juppé et Michel Rocard. Ce montant se répartira entre : **16 Mds€ pour l'intelligence**, l'enseignement supérieur et l'innovation, et **19 Mds€ pour les industries de demain**, l'aide aux PME, les technologies du développement durable et l'économie numérique. Au total, selon l'étude d'impact réalisée, les dépenses financées par l'emprunt national augmenteront la croissance de **+0,3 % de PIB par an sur la prochaine décennie**. Grâce au surcroît de

croissance et donc de recettes à long terme, l'emprunt s'autofinancera à l'horizon de 11 ans.

(((Enfin, au cours des quatre dernières années, le gouvernement français s'est appliqué à **rendre des perspectives à un secteur vital** et stratégique de l'économie française, **l'agriculture**, au travers notamment de l'adoption d'une **grande loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche**, votée l'été dernier. Ses principales dispositions visent à soutenir une agriculture française à la fois compétitive, durable et rémunératrice pour les producteurs :

((**la contractualisation**, qui permettra de donner de la visibilité aux agriculteurs dans leurs productions, est entrée en vigueur le 1^{er} mars 2011 pour les fruits et légumes. Elle le sera dans le secteur laitier dès le 1^{er} avril. Un médiateur national veillera à ce qu'aucune clause ne soit abusive ;

((**un observatoire des prix et des marges**, qui doit veiller à une juste répartition des marges dans les filières, notamment dans le contexte de hausse des coûts des matières premières agricoles ;

((**la sanctuarisation des moyens nécessaires à l'installation de 7000 jeunes agriculteurs par an ;**

((**la préservation du foncier agricole**, au travers d'un observatoire national et de commissions départementales ;

((l'institution d'une **taxe sur les plus-values réalisées lorsque des terres agricoles nues sont rendues constructibles**. Son produit sera affecté au financement d'opérations innovantes réalisées par les jeunes agriculteurs.

Relever les défis de la santé, de la dépendance et du handicap

Parce que notre pays est fier de l'excellence de son système de santé, la France doit **investir sans relâche** dans ce domaine, tout en améliorant l'organisation sanitaire pour garantir **à chacun le meilleur accès à des soins de haute qualité**.

C'est ce qui est fait depuis 2007, avec la **réforme de**

l'hôpital qui vise justement, grâce à une meilleure organisation, à améliorer la qualité des soins offerts aux Français sur l'ensemble du territoire. Les **agences régionales de santé (ARS)**, attendues depuis 20 ans et créées le 1^{er} avril 2010, mettent fin à un cloisonnement incompréhensible entre l'hôpital et la médecine de ville. D'ores et déjà, ces agences ont à leur actif une nette réduction des déficits des hôpitaux qui menaçaient l'ensemble du système de soins.

La bonne gestion des hôpitaux n'exclut pas que l'État se donne les moyens de mettre un terme à des injustices anciennes comme celle de **la rémunération des infirmières** : le protocole du 2 février 2010 revalorisera leur salaire annuel de 2 100 euros à l'embauche et de 2 800, en fin de carrière.

Plusieurs plans de santé publique (Alzheimer, cancer, soins palliatifs) ont été engagés. Ils apportent à la fois des lieux de soins modernes et un très grand espoir, tant pour les malades que pour les aidants, grâce à des moyens nouveaux pour la recherche.

Le principal chantier à venir reste celui de **la médecine libérale et de sa présence sur le territoire**. Alors que la densité médicale en France va passer de 300 à 270 médecins pour 100 000 habitants en 2020, il s'agit d'un sujet d'inquiétude profond, notamment en zone rurale. Reconnaisant le rôle fondamental des médecins généralistes dans l'offre locale de soins, le président de la République a annoncé en 2010 une revalorisation de la consultation à 23 €, lancé un programme de soutien à 250 nouvelles maisons médicales pluridisciplinaires et demandé la mise en place de bourses nouvelles pour les étudiants de médecine prêts à s'engager à exercer dans des zones rurales. **Toutes ces décisions sont d'ores et déjà opérationnelles.**

Face au scandale du médicament Mediator, le gouvernement a entendu réagir de manière rapide et exemplaire : une transparence totale a été faite sur ce dossier avec la publication du rapport de l'IGAS, une large concertation est engagée avec tous les acteurs dans le cadre des Assises du médicament et des décisions seront prises à l'été pour un projet de loi avant la fin de l'année sur la refonte de notre politique du médicament.

La réforme de la dépendance sera probablement le dernier grand chantier du mandat de Nicolas Sarkozy. Face au dénuement dans lequel se trouvent 20 % des familles, incapables d'assurer la prise en charge de leurs aînés dépendants (plus d'1 million à ce jour), il n'est pas juste de différer l'organisation d'une réponse publique. Avec le vieillissement de la population, le problème de la dépendance qui pèse déjà 1,3 point de PIB, soit 25 Mds€, ne fera que s'aggraver.

Le 8 février 2011, le Président a décidé d'ouvrir le dossier de **la création d'une 5^e protection pour apporter une réponse à la dépendance des personnes âgées, notamment liée à la maladie d'Alzheimer**, et pour garantir à tous les Français de pouvoir aussi rester à domicile s'ils le souhaitent. Le débat débouchera sur des mesures concrètes d'ici à l'été, présentées au Parlement à l'automne.

(((Sur ce sujet crucial, le gouvernement témoignera du même engagement que celui manifesté sur la question du handicap. Dans les deux cas, il en va de l'humanité avec laquelle nous entendons traiter les

plus vulnérables d'entre nous. Malgré la crise, **les engagements à l'égard des personnes handicapées ont été tenus :**

((la revalorisation de l'allocation adulte handicapé (AAH) atteindra 25 % sur l'ensemble du quinquennat : 621 € fin 2007, elle atteint 711 € en septembre 2010 et sera à 776 € en septembre 2012, soit 150 € de plus en 5 ans. Cela représentera, au total, plus de 1,4 Md€ supplémentaire en 2012 par rapport à 2007 ;

((les personnes handicapées trouvent peu à peu leur place dans le monde du travail : 49 % des entreprises dépassent aujourd'hui l'objectif de 6 % de personnes handicapées employées et les différentes fonctions publiques progressent également sur cette voie ;

((le droit à la scolarisation en milieu « normal » progresse : 200 000 enfants handicapés (deux fois plus qu'en 2005) sont scolarisés dans les mêmes écoles que les enfants du même âge, ce chiffre progressant de plus de 10 000 enfants supplémentaires chaque année.

Soutenir les familles

Notre politique familiale est une belle réussite, et pas simplement une réussite française, mais un heureux particularisme de notre pays qui suscite l'intérêt bien au-delà de nos frontières. En 2010, jamais l'indice de fécondité (2,01) par femme n'avait été aussi élevé depuis la fin du baby-boom. C'est le chiffre le plus élevé d'Europe, en comparaison surtout de nos voisins : 1,3 en Allemagne, 1,4 en Espagne et en Italie. En 2010, près de 830 000 bébés ont vu le jour dans notre pays.

Dans une Union européenne de 501 millions d'habitants, un Européen sur 8 est français. Notre pays est le deuxième le plus peuplé derrière l'Allemagne, dont la population décroît (81,8 millions d'habitants), et il se situe de plus en plus nettement devant la Grande-Bretagne et l'Italie (respectivement 62 et 60,3 millions d'habitants).

((Ces chiffres démontrent la confiance solide des Français dans leur avenir. C'est le résultat d'une

politique familiale construite et constante depuis plusieurs décennies : la France consacre, chaque année, plus de 100 Mds € à la politique familiale. Ces chiffres et les résultats obtenus nous engagent à **préserv**er le soutien accordé aux familles françaises au cours des quatre dernières années :

((depuis 2008, les allocations familiales sont revalorisées en fonction de l'inflation, soit une hausse de 1,5 Md€ sur cette période ;

((l'objectif pour 2012 de 200 000 places de gardes d'enfants supplémentaires sera tenu pour permettre aux parents de ne pas devoir choisir entre leur activité professionnelle et avoir un enfant.

Par ailleurs, pour les familles qui peinent à assumer leur mission éducative, le gouvernement met en place un système équilibré de droits et de devoirs, dans le but de ramener à l'école les quelque 300 000 élèves absentéistes et de responsabiliser les parents.

Le gouvernement s'est également fixé **l'objectif de permettre au plus grand nombre de familles d'accéder à la propriété**. Depuis le 1^{er} janvier 2011, un « prêt à taux zéro renforcé (PTZ +) » permet à tous les primo-accédants, sans conditions de ressources, de bénéficier de montants des prêts très supérieurs à ceux en vigueur auparavant. De plus, ceux-ci dépendront de la localisation, de la performance énergétique du logement, de son statut (neuf ou ancien) et de la composition de la famille. Le « PTZ + » résulte de la fusion du Pass-Foncier, du crédit d'impôt sur les intérêts d'emprunt instauré par la loi TEPA et de l'ancien PTZ. Il devrait bénéficier à 380 000 ménages par an, soit deux fois plus que l'ancien dispositif. Son coût en année pleine atteindra 2,5 Mds €.

Enfin, pour les 11 millions de ménages français qui sont locataires, **la loi sur le pouvoir d'achat de décembre 2007 a imposé l'indexation des loyers sur les prix** et non plus sur l'indice du coût de la construction dont les mouvements étaient devenus totalement erratiques. ▣

Faire respecter)))
la voix de la France

La politique étrangère menée depuis quatre ans a permis de rendre la France plus forte et plus influente sur la scène internationale. La France s'engage pleinement au service de la paix et de la sécurité du monde. Elle est à la tête du combat pour une mondialisation mieux régulée, plus juste et plus protectrice des citoyens. Elle joue un rôle moteur face aux grands défis globaux. Partout, elle défend les intérêts de la France et des Français.

Préserver le leadership de la France en Europe

La France a repris toute sa place au cœur d'une Europe plus forte et plus protectrice. C'est la proposition, faite par Nicolas Sarkozy, d'un traité simplifié qui a donné naissance au **traité de Lisbonne** et a mis fin à plus de dix ans de blocage institutionnel de l'Union européenne.

(((**La présidence française de l'UE** (juillet-décembre 2008) a été l'illustration concrète d'une

Europe politique, capable d'agir et de décider. Elle a montré que **quand l'Europe veut, l'Europe peut** :

((à l'été 2008, c'est l'intervention de Nicolas Sarkozy, au nom de l'Europe, qui a permis de **stopper le conflit entre la Russie et la Géorgie** et de sauvegarder l'indépendance géorgienne ;

((face au **risque d'effondrement de tout le système bancaire** au lendemain de la faillite de la banque américaine Lehman Brothers (septembre 2008), c'est l'Europe, sous l'impulsion de la France, qui a montré la voie, entraînant l'adoption d'un plan bancaire européen dont les principes ont été repris dans le reste du monde, y compris par les États-Unis ;

((c'est encore la France qui, au nom de l'Europe, a imposé **une réponse mondiale coordonnée face à la crise économique**, en obtenant la première réunion du G20 à Washington ;

((la présidence française a aussi permis l'adoption du **paquet énergie-climat**, qui a placé l'Europe à la tête du combat contre le réchauffement climatique,

ou celle du **pacte européen sur l'asile et l'immigration** qui pose les bases d'une véritable politique européenne de l'immigration ;

((la relance de l'**Europe de la Défense** a permis de poser les bases et les objectifs d'une politique de renforcement des moyens militaires européens, menacés par la crise. Depuis lors, avec le Royaume-Uni, nous avons scellé les accords de défense historiques de 2010, qui doivent faire de nos deux pays les leaders européens en matière de défense.

((((Grâce à l'engagement de la France, le **gouvernement économique de l'Europe est, enfin, devenu une réalité** :

((pour faire face à la crise de l'euro, l'Europe s'est dotée de **nouveaux mécanismes de solidarité**. Elle est venue en aide à la Grèce et à l'Irlande, attaquées par les marchés. Un mécanisme permanent de gestion de crise, véritable « Fonds monétaire européen » doté de 500 Mds€ a été mis en place. Nous avons ainsi évité l'effondrement de la monnaie européenne. En défendant l'euro, c'est l'épargne

et le pouvoir d'achat des Français que nous avons défendus ;

((au début de cette année, l'Europe s'est aussi dotée d'un véritable gouvernement économique de la zone euro avec l'adoption du « Pacte pour l'euro », qui permettra de renforcer la convergence de nos politiques économiques et la compétitivité de nos économies.

((((L'Europe agit désormais de manière **plus politique, plus volontariste, moins naïve** :

((nous avons obtenu que l'Europe impose à ses grands partenaires le principe de **réciprocité**, dans les négociations avec l'OMC et celles en cours entre l'UE et le Mercosur, qu'elle mette en place une vraie **politique industrielle**, qu'elle continue de **défendre son agriculture**, grâce notamment à l'adoption en septembre 2010 d'une position gouvernementale franco-allemande pour une PAC forte au-delà de 2013 ;

((nous avons soulevé la question de la **lutte contre l'immigration clandestine**, pour aller vers une véritable politique européenne de l'immigration, qui

passé notamment par une **surveillance européenne des frontières extérieures** ;

((nous avons également mis sur la table la question de l'identité de l'Europe et celle de ses frontières, c'est-à-dire de la place de la Turquie. Notre position est claire, elle n'a pas changé : **la Turquie n'a pas vocation à devenir membre de l'UE**, ce qui n'empêche pas de continuer à approfondir les liens entre la Turquie et l'Europe.

Renforcer l'influence de la France dans le monde

Depuis quatre ans, la France a considérablement renforcé son influence au sein de sa famille occidentale. Le retour de la France dans le commandement intégré de l'Otan permet à la France et à l'Europe de peser bien plus qu'avant dans les choix stratégiques de l'Alliance atlantique.

Ce retour nous rapproche de nos partenaires européens, sans remettre en cause notre indépendance

nationale, puisque les décisions de l'Otan sont toutes prises à l'unanimité. En outre, la dissuasion nucléaire, qui est la garantie suprême de l'indépendance de la Nation, demeure strictement sous notre souveraineté. En rétablissant **une relation de très grande confiance avec les États-Unis**, nous avons renforcé notre capacité d'entraînement, vis-à-vis des Américains bien sûr, mais aussi auprès de leurs alliés européens traditionnels.

((La France a construit des partenariats renforcés avec les nouvelles puissances :

((la France a renforcé ses liens avec les grands pays émergents (Chine, Inde, Brésil, Afrique du Sud...) qui sont aujourd'hui des partenaires incontournables ;

((avec la Russie, la relation fondée sur la confiance et la franchise que nous avons établie a contribué au succès de la médiation française lors de la crise russo-géorgienne de l'été 2008.

Enfin, la France a renouvelé ses relations avec ses

partenaires de la rive sud de la Méditerranée et en Afrique. Depuis le premier jour de son élection, Nicolas Sarkozy a fait de la construction d'un espace de coopération et de dialogue entre les deux rives de la Méditerranée une priorité de sa politique étrangère. Lancée en juillet 2008 à Paris, **l'Union pour la Méditerranée (UpM)** a permis de lancer plusieurs projets de coopération concrète entre les peuples de la Méditerranée (plan solaire méditerranéen, dépollution de la Méditerranée, autoroutes maritimes et terrestres, enseignement universitaire...).

Les **révolutions dans le monde arabe** ont fait naître une grande espérance, parce qu'elles se sont faites au nom de valeurs qui nous sont chères : la liberté, la démocratie, la justice. Notre devoir, c'est d'accompagner ces changements historiques, c'est d'aider les peuples et leurs dirigeants, en Tunisie, en Égypte et ailleurs, à réussir leur transition vers la démocratie, tout en leur apportant l'aide financière, technique et humaine nécessaire pour lutter contre les risques de dérives extrémistes ou de migrations incontrôlées. Il nous faut également refonder l'UpM à la lumière de ces développements historiques.

(((Nous construisons avec l'Afrique une **relation modernisée, plus équilibrée et plus transparente**, fondée sur le respect et sur la franchise :

((nous traitons l'Afrique en véritable **partenaire dans la mondialisation**, avec lequel nous nous engageons concrètement pour relever les défis communs. Ce partenariat sera au cœur du sommet du G8 de Deauville ;

((nous avons engagé la **renégociation de tous nos accords de défense**, qui seront désormais intégralement publiés et soumis au Parlement, et **réformé notre présence militaire** sur le continent africain, en ne conservant que deux bases (Libreville et Djibouti) ;

((nous restons l'un des premiers soutiens au développement du continent africain, puisque la France a maintenu son aide malgré la crise, tout en prenant de nouvelles initiatives pour **la transparence et la bonne gouvernance**. La France a fait du développement des infrastructures en Afrique et de la sécurité alimentaire des priorités de sa présidence du G20.

S'engager pour la défense de nos valeurs

(((Membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies, la France a une responsabilité particulière au regard de la paix et de la sécurité internationale. Elle s'engage, chaque fois qu'elle peut être utile, pour aider à **faire avancer la paix** :

((en 2008, la France a joué un rôle décisif pour **aider le Liban à sortir de la crise** politique dans laquelle il était plongé : l'accord de Doha, qui a fixé les principes d'un règlement politique, s'inspirait ainsi des propositions françaises ;

((lors du conflit entre la **Russie et la Géorgie** de l'été 2008, l'intervention de la France a permis de faire cesser les combats ;

((début 2009, lors de la **crise de Gaza**, c'est l'initiative franco-égyptienne qui a permis la fin des violences et la reprise des pourparlers ;

((la France est l'un des acteurs les plus engagés pour aider à la relance du processus de paix au **Proche-Orient**, en prenant pleinement en compte le droit des Palestiniens à un État et le droit d'Israël à la sécurité.

La France s'engage concrètement pour que la **démocratie** et les **droits de l'Homme** progressent, à l'instar de la **Côte d'Ivoire** où nous sommes résolument engagés auprès de l'ONU et des organisations africaines pour que le choix des Ivoiriens d'élire Alassane Ouattara président soit respecté.

(((La France prend ses responsabilités sur la scène internationale pour la **sécurité du monde** :

((nous avons renforcé notre engagement en **Afghanistan** et proposé une stratégie globale à nos alliés, pour aboutir à un transfert progressif des responsabilités de sécurité aux Afghans ;

((face à la **menace iranienne**, la France joue un rôle moteur pour que la communauté internationale, l'ONU, l'UE, adoptent une politique de grande

fermeté (sanctions) tant que le régime iranien poursuivra des activités de prolifération nucléaire. La porte du dialogue et de la coopération reste ouverte si les Iraniens acceptent de respecter leurs obligations internationales, mais nous n'accepterons pas que l'Iran se dote de l'arme nucléaire ;

((en Libye, c'est la détermination sans faille de la France et du Royaume-Uni, qui a permis de mobiliser la communauté internationale et de faire adopter une résolution des Nations unies autorisant à protéger le peuple libyen contre la folie meurtrière du colonel Kadhafi ;

((la coopération en matière de lutte anti-terroriste avec tous les pays où la menace est particulièrement présente, n'a cessé de se renforcer.

Enfin, depuis son élection, **Nicolas Sarkozy s'implique personnellement pour trouver des solutions à des drames individuels** : libération des sept infirmières bulgares et du médecin palestinien injustement condamnés en Libye, libération d'Ingrid Betancourt en Colombie, libération de Clotilde Reiss

et Nazak Afshar en Iran, efforts déployés pour la libération de Gilad Shalit en Israël, de nos journalistes Stéphane Taponier et Hervé Ghesquière en Afghanistan, ou bien encore des salariés d'Areva retenus par Al Qaïda au Maghreb islamique.

(Promouvoir une mondialisation plus juste et plus protectrice

Face au cynisme destructeur d'un capitalisme financier qui échappe à toute humanité, la France **s'est efforcée de tracer la voie d'une régulation des marchés**. C'est Nicolas Sarkozy qui, depuis la tribune de l'ONU en septembre 2008, a le premier demandé que le monde se rassemble pour apporter une réponse coordonnée, pour écarter le retour au protectionnisme et pour poser les bases d'une réforme ambitieuse du système financier international. C'est ainsi qu'est né, en novembre 2008, le G20 des chefs d'État et de gouvernement, qui est aujourd'hui la véritable instance de pilotage de l'économie mondiale.

(((En deux ans et demi, sous l'impulsion de la France et de ses partenaires européens, le G20 a permis des avancées majeures dans le domaine de la régulation :

((au G20 de Londres (avril 2009), c'est la France qui a engagé la **lutte contre les paradis fiscaux** et permis des avancées sans précédent : établissement d'une liste noire, principe de sanctions pour les places financières qui ne se conforment pas aux exigences internationales de transparence ;

((au G20 de Pittsburgh (septembre 2009), c'est encore la France qui a obtenu que les pays du G20 acceptent d'**encadrer les bonus des traders**, en reprenant les mesures décidées par la France un mois plus tôt ;

((en deux ans et demi, le G20 a aussi permis que des **pans entiers du secteur financier** qui échappaient jusque-là à tout contrôle (agences de notation, hedge funds, etc.) soient **désormais régulés** et que la **réglementation des activités des banques** soit **renforcée**.

(((Notre pays, qui préside cette année le G20, a fait le choix d'un ordre du jour **ambitieux** :

((**l'approfondissement de la coopération économique** internationale en luttant contre les grands déséquilibres mondiaux qui pénalisent la croissance ;

((la **réforme du système monétaire international**, pour éviter que ne s'engage une véritable « guerre » des monnaies ;

((la **lutte contre la volatilité excessive des prix des matières premières énergétiques et agricoles**, alors que la hausse brutale des prix des matières premières menace la croissance mondiale et risque de provoquer de nouvelles émeutes de la faim ;

((le **développement**, avec une priorité pour l'Afrique.

Par son engagement en faveur du développement, la France est à la tête du combat pour une mondialisation plus solidaire. Malgré la crise, **la France a augmenté son effort en matière de développement** (de 0,38 %

du PIB en 2007 à 0,51 % en 2010), ce qui la place au 2^e rang des contributeurs du G8 en termes relatifs et au 4^e rang mondial en volume, avec 10 % environ de l'aide publique au développement mondial.

La France est aussi le pays le plus engagé en faveur des **financements innovants**, sans lesquels le monde ne pourra honorer les engagements pris dans le domaine du développement et de la lutte contre le réchauffement climatique. Notre pays soutient tout particulièrement l'idée d'une taxe sur les transactions financières, qui progresse au plan européen sous l'impulsion de la France associée à l'Allemagne.

La France est un moteur de la réforme de la gouvernance mondiale qui doit donner une place plus grande aux grands pays émergents, comme la Chine, l'Inde ou le Brésil. Cette réforme a aujourd'hui commencé avec la création du G20, à l'initiative de la France, dont les grandes puissances émergentes sont membres. Nous voulons maintenant aller plus loin et réformer le Conseil de sécurité des Nations unies, en l'élargissant à de nouveaux membres permanents et non permanents.

(((**La France a pris la tête du combat contre le réchauffement climatique.** Nicolas Sarkozy s'est lui-même considérablement investi pour que le sommet de Copenhague fin 2009 ne soit pas un échec. Au final, même si l'accord obtenu n'est pas à la hauteur de nos attentes, il a permis des avancées réelles, qui ont fait date :

((la reconnaissance par tous des **2 °C comme limite du réchauffement acceptable à l'horizon 2050** ;

((la nécessité d'objectifs chiffrés de réduction des émissions pour les pays industrialisés et de limitation pour les pays émergents ;

((un accord sur un premier financement de 30 Mds de dollars sur les 3 années 2010-2011-2012 pour la lutte contre le réchauffement dans les pays en développement et sur un objectif de financement de 100 Mds de dollars d'ici 2020.

À Cancun (fin 2010 au Mexique) et cette année à Durban (Afrique du Sud), **la France continue de jouer un rôle leader** sur ces questions, en

particulier pour définir un régime international de réduction des émissions de CO2 applicable à partir du 1^{er} janvier 2013.

« Rénover notre Défense nationale

« Une réforme de la Défense d'une très grande ampleur a été engagée et mise en œuvre dans notre pays dès 2007, dans le but unique de consolider et de moderniser notre outil de défense, pour le présent et pour l'avenir :

« le Livre blanc sur la Défense et la Sécurité nationale a été adopté en juin 2008. Il permet de redéfinir notre stratégie de défense, de l'adapter

aux nouveaux enjeux mondiaux et de construire une armée cohérente avec nos besoins et dans un format soutenable pour la collectivité ;

« la loi de programmation militaire mettant en œuvre le Livre blanc a été votée en juillet 2009. Conformément à l'engagement du Président, l'année 2009 a été une année historique en termes d'acquisition de matériels, et ce malgré la crise. Le budget triennal 2011-2013 prévoit une hausse de 3 % sur 3 ans, en ligne avec les engagements de la LPM ;

« malgré les difficultés, la nouvelle carte des implantations militaires, cohérente avec les missions actuelles, est progressivement mise en œuvre, en accordant une attention particulière à tous les territoires touchés. ▣

Au terme de plusieurs années d'intenses réformes, la confiance revient aujourd'hui peu à peu dans notre pays. Bien que la crise et ses conséquences pèsent encore sur le moral des Français. Cette confiance se retrouve dans le dynamisme de la création d'entreprises dans notre pays. Elle se lit dans la reprise de la croissance et le retour des créations d'emplois. Elle se lit, enfin, dans le pouvoir d'attraction que la France exerce toujours à l'extérieur de ses frontières. Notre pays est la première destination touristique du monde et le premier lieu d'investissement direct étranger en Europe.

Ce retour de la confiance des Français, c'est d'abord la confiance des Français en eux-mêmes et dans leur avenir. Une confiance collective, qui s'ancre solidement dans les épreuves surmontées et dans la fierté du chemin parcouru ensemble.

Cette confiance, le président de la République entend l'affermir et la restaurer, en poursuivant pleinement la mission qui lui a été confiée par les Français jusqu'au terme de son mandat. Adressant ses vœux aux Français le 31 décembre dernier, le chef de l'État a d'ailleurs souhaité que l'année 2011 soit une « année utile », une année de travail collectif au service des Français.

Nos concitoyens exigent des résultats dans tous les domaines de l'action publique, mais plus particulièrement encore sur les priorités gouvernementales que sont l'emploi, le rétablissement de l'autorité et le pouvoir d'achat. Obtenir ces résultats pour les Français demeure l'unique objectif du président de la République, du Premier ministre et du gouvernement. ■

Crédit photo : © Fourmy/REA.

Achevé d'imprimer en avril 2011.

Imprimé par les imprimeries du groupe Morault
sur papier papier issu des forêts gérées durablement.

